



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Février 2025 n°41



Élections municipales 2025

- *200 candidat-es socialistes aux élections municipales 2025*
- *Où en sommes-nous dans les communes du point de vue de l'égalité ?*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Pire que le bruit des bottes, le silence des pantoufles. Vote!, par Helena Verissimo de Freitas

Élections municipales

- 04** 200 candidat-es socialistes aux élections municipales 2025



- 06** Les rôles et compétences du Conseil administratif et du Conseil municipal, par Nicolas Clémence
- 07** Actions en faveur des seniors : une politique d'avenir, par Martin Staub
- 08** Cohésion sociale à Onex : favoriser l'autonomie et l'activité des seniors, par Romain Gauthier
- 09** Les seniors : entre terminologie et réalité sociale, par Ueli Leuenberger
- 10** Un bilan solide en matière de petite enfance, par Christina Kitsos

- 11** Initiative à Thônex : créer 150 places de crèches!, par Romain de Sainte Marie
- 12** Les enjeux liés à la petite enfance vus du terrain, par Sophie Demaurex
- 13** Les familles, au cœur de l'action socialiste communale!, par Salima Moyard
- 14** Pour une meilleure prise en compte des besoins des jeunes, interview de Joëlle Bertossa
- 15** Quelle place pour la jeunesse aux élections municipales?, par Alexandre Diogo
- 16** L'intercommunalité : une force pour les communes, interview de Maryam Yunus Ebener
- 17** Où en sommes-nous dans les communes du point de vue de l'égalité?, par Yolanda Martinez et Vanessa Klein
- 18** Réseaux sociaux et politique, par Alexandre Goumaz

Vie du Parti

- 19** Lancement du référendum «NON aux lois corsets», par Caroline Marti

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peillex, Nicolas Preperier, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



PIRE QUE LE BRUIT DES BOTTES, LE SILENCE DES PANTOUFLES. VOTE !

Helena Verissimo de Freitas
Responsable de la Coordination des sections

Phrase souvent attribuée à Max Frisch, elle résonne aujourd'hui comme un avertissement. Au fond, ni l'auteur ni le contexte ne sont importants. Ce qui importe, c'est son message : l'indifférence face aux choix politiques est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre.

Entre 1975 et 2020, la participation aux élections municipales atteint son maximum en 2003 avec un taux de participation de 40%. Le plus bas, 32,4 % s'est produit en 1991. Aux dernières élections le taux de participation pour le premier tour s'élevait à 35,7 % et à 29,1 % pour le deuxième tour pour le Conseil administratif.

Forts du constat que le taux de participation aux élections communales reste régulièrement faible, il nous a semblé urgemment utile d'axer la campagne socialiste notamment sur un appel au vote. La commune est le premier échelon de la démocratie dans notre pays où des décisions sur des problématiques concrètes touchant les habitantes et les habitants dans leur quotidien sont prises. Et les enjeux sont de taille.

Les thématiques socialistes qui seront au cœur de nos priorités et qui seront défendues par nos candidates et candidats seront la politique des seniors, le soutien aux familles et la promotion de la petite enfance. Elles vous sont présentées dans les prochaines pages de ce numéro spécial Élections municipales.

Dans ce contexte et depuis des semaines, nos sections se mobilisent sans relâche. Des listes ont été constituées – quelque 200 camarades se lancent dans l'aventure – des programmes rédigés, des photos prises. Nos sections tiennent des stands et rencontrent la population, entendent les préoccupations. Ce travail de terrain, mené avec passion et détermination, est essentiel pour traduire les aspirations de la population en actions concrètes.

Bravo aux camarades qui s'investissent depuis des mois et qui le feront jusqu'en avril. Rappelons-le, l'élection des Conseils municipaux et le premier tour de l'élection des Conseils administratifs aura lieu le 23 mars et le deuxième tour aura lieu le 15 avril. On ne lâchera rien entre les deux tours.

Vote et fais voter sera notre mot d'ordre accompagné de projets concrets pour assurer un avenir plus équitable, plus juste et plus durable.

Bonne campagne à toutes et à tous !

200 CANDIDAT-ES SOCIALISTES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Fort-es de leur engagement pour une société plus solidaire, égalitaire et inclusive, les Socialistes se mobilisent lors des Municipales 2025 pour défendre les intérêts de la population dans les communes du canton.

Près de 200 candidat-es socialistes s'engagent à défendre les intérêts de la population pour une société plus juste, égalitaire et inclusive. Parmi elles et eux, 19 sont candidat-es au Conseil administratif de leur commune, un nombre record qui témoigne de la dynamique de notre parti. Actuellement représenté par 11 membres au sein de ces exécutifs, le Parti socialiste genevois ambitionne de consolider et d'élargir cette présence.

Parmi ces 19 candidatures, pour la première fois des candidatures ont été déposées à Collonge-Bellerive et Perly-Certoux, elles accompagneront les candidatures à Chêne-Bougeries, Céligny, Plan-les-Ouates et Thônex soulignant notre volonté de porter la voix des valeurs socialistes dans des territoires où le PS est encore peu représenté. En outre, 7 Conseillères et Conseillers

administratif-ves sortant-es se portent à nouveau candidat-es dans les communes de Bernex, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Vernier et en Ville de Genève. Le PS se mobilisera également pour conserver les sièges déjà acquis à Carouge, Meyrin, Versoix et le second en Ville de Genève et pour récupérer celui perdu de peu lors de l'élection complémentaire à Onex en 2023. Notons que nos candidats à Confignon et Collex-Bossy sont déjà élus tacitement.

Les enjeux de cette campagne sont centraux pour l'avenir de nos communes et de notre canton. La politique des seniors, le soutien aux familles et la promotion de la petite enfance seront au cœur des priorités défendues par nos candidat-es. Ces thématiques incarnent des réponses concrètes aux défis économiques et sociaux auxquels la population genevoise est confrontée.

Nous invitons tou-tes les citoyen-nes à se mobiliser pour construire ensemble des communes plus justes et solidaires.

Les candidat-es PS aux Conseils administratifs



Guylaine Antille
Bernex



Joëlle Bertossa
Ville de Genève



Jean-Luc Boesiger
Chêne-Bourg



Gabrielle Bussard
Céligny



Skander Chahlaoui
Collex-Bossy



Romain De Sainte Marie
Thônex



Paola di Romano
Collonge-Bellerive



Romain Gauthier
Onex



Xavier Henauer
Versoix



Christina Kitsos
Ville de Genève



Laurent Marty
Chêne-Bougeries



Félicien Mazzola
Confignon



Salima Moyard
Lancy



Patrick Mützenberg
Carouge



Xhevrie Osmani
Meyrin



Michel Pomatto
Grand-Saconnex



Nathalie Rüegger
Plan-les-Ouates



Martin Staub
Vernier



Alan Torselletti
Perly-Certoux

Mobilisons-nous !

Les sections du Parti socialiste genevois font un boulot incroyable pour que cette campagne de terrain en vue des élections municipales soit un moment inoubliable et un vrai lieu d'échanges. Chaque samedi, vous pouvez les retrouver sur des stands dans tout le canton pour rencontrer leurs candidat-es, discuter avec les membres ou donner un coup de main. Elles organisent aussi des porte-à-porte, l'occasion de rencontrer les habitant-es et de partager leurs préoccupations. D'autres rencontres conviviales autour d'une raclette ou d'autres spécialités sont prévues pour imaginer ensemble les communes genevoises de demain! Retrouvez toutes infos et partagez vos événements en rejoignant le groupe WhatsApp des militant-es du PS genevois en scannant ce QR code.



LES RÔLES ET COMPÉTENCES DU CONSEIL ADMINISTRATIF ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Nicolas Clémence
Conseiller municipal à Lancy

Dès le 1er juin 2025, toutes les communes seront composées d'un Conseil administratif : finie la distinction entre maires et adjoint-es dans les petites communes. Le nombre de membres du Conseil administratif sera désormais de trois dans les communes, et cinq en Ville de Genève.

Le Conseil administratif se répartit ses fonctions entre ses membres : il nomme chaque année son/sa président-e (qui prend le titre de Maire) et son/sa vice-président-e.

Le Conseil administratif a pour compétence notamment :

- d'administrer la commune
- de soumettre au Conseil municipal des projets de délibération, puis de les exécuter (d'où son nom de pouvoir exécutif), de présenter le budget, les comptes et le rapport administratif annuel
- d'exécuter les lois, règlements et arrêtés de compétence communale
- d'engager et nommer le personnel communal
- de préavisier tous les objets qui ne sont pas de la compétence du Conseil municipal
- de procéder à des placements financiers
- de conclure des baux d'une durée qui n'excède pas 12 ans
- de défendre les intérêts communaux dans les procès qu'elle a ou qui lui sont intentés

Les membres du Conseil administratif participent aux séances du Conseil municipal et aux séances de commission. Ils et elles se doivent de respecter leurs devoirs et le secret de fonction, et de s'abstenir lors des séances du Conseil administratif et du Conseil municipal s'ils ou elles ont un intérêt personnel.

La composition du Conseil municipal est fixée en fon-

tion du nombre d'habitant-es : minimum 9 membres, maximum 37, sauf 80 membres pour la Ville de Genève.

Le Conseil municipal exerce des fonctions délibératives et consultatives, en votant des délibérations (soumises au référendum facultatif) ou résolutions (consultatives) qui peuvent prendre différentes formes selon les communes : motions, résolutions, postulats, questions orales ou écrites, etc.

Il est organisé en séances plénières ainsi qu'en commissions thématiques et ad hoc, et est régi par un règlement du Conseil municipal. Les séances plénières sont publiques, sauf lorsqu'un huis clos est prononcé. Deux séances sont obligatoires chaque année, pour les comptes et le budget. Les commissions ne sont pas publiques, mais font l'objet de rapports qui sont lus ou annexés aux PV des séances plénières.

Le Conseil municipal délibère exclusivement sur les objets listés à l'art. 30 LAC, notamment :

- le budget et la fiscalité communale
- l'aménagement du territoire, notamment le droit de préemption, l'achat et la vente de parcelles et la constitution de servitudes
- la gestion des biens communaux
- les groupements intercommunaux
- le statut de la fonction publique communale et l'échelle des traitements
- le règlement du Conseil municipal

Enfin, il peut également adopter des règlements de portée générale sur tous les sujets relevant de la compétence des communes.



ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS : UNE POLITIQUE D'AVENIR

**Martin Staub, Conseiller administratif à Vernier,
candidat à sa réélection**

Les chiffres sont connus : plus de 20% de la population genevoise aura plus de 65 ans en 2050, contre 16% aujourd'hui et 13.5% en 1990, les personnes de plus de 80 ans auront crû de plus de 50% au même horizon par rapport à 2023 et 100% en comparaison de 1990.

Face à ces développements, nous devons nous interroger sur l'adéquation des politiques actuelles à ces (r)évolutions.

« Il n'existe pas un-e senior type, mais des Genevois-es avec leur parcours de vie et leurs aspirations »

Une approche globale

Avant tout, il faut battre en brèche une idée bien installée afin d'éviter une essentialisation. Les besoins des seniors (les personnes en âge de la retraite) rejoignent ceux de la population dans son ensemble : logement, santé, mobilité, qualité des services publics ou encore culture et sport accessibles. Vous l'aurez compris : il n'existe pas un-e senior type, mais des Genevois-es avec leur parcours de vie et leurs aspirations.

Trois axes d'intervention

Les seniors font néanmoins face à certains défis de manière plus aigüe liés aux risques posés par le vieillissement : problématiques de santé, mobilité progressivement altérée, diminution des revenus, isolement plus grand, etc. Cette liste non-exhaustive permet de dégager trois axes d'interventions centraux au niveau communal : lutte contre l'isolement, maintien à domicile, lutte contre la précarité. Ces trois axes se rejoignent autour d'une idée force : la garantie de la qualité de vie.

La lutte contre l'isolement

La lutte contre l'isolement a été abordé en premier lieu à travers l'encouragement à la mise en place de clubs d'ainé-es. Le soutien financier et le bon fonctionnement de ces initiatives bénévoles offrent des activités au plus près de la population. D'autres initiatives originales ont vu le jour. Des bénévoles se mettent à disposition pour entrer en relation avec des seniors souhaitant partager des moments avec ces volontaires. Cela brise l'isolement à travers de simples moments d'échanges, ou un soutien plus actif aux courses par exemple.

Le maintien à domicile

Le maintien à domicile constitue un autre pilier de l'action communale en faveur des seniors. À Vernier, par le programme «seniors plus», des travailleuses sociales vont à domicile afin de soutenir les

Élections municipales

personnes dans leurs démarches administratives. Ces démarches permettent le maintien à domicile, ou, à tout le moins, retardent l'entrée en logements ou institutions adapté-es, et ce dans de meilleures conditions en soulageant les proches-aidant-es.

La qualité des logements pour seniors est également importante. En cela, la création de logements intergénérationnels d'un nouveau type, à Lancy notamment, assure une qualité de vie plus durable grâce à un environnement riche qui rompt l'isolement.

La lutte contre la précarité

Grâce aux mesures prises contre l'isolement ou en faveur du maintien à domicile, il est possible de lutter

contre la précarité, en donnant accès à des droits qui n'étaient pas réclamés. Cependant, des soutiens financiers complémentaires ponctuels (aide individuelle ou subventions au transport public par exemple) ou de manière plus récurrente l'accès aux mécanismes cantonaux et fédéraux représentent des outils de lutte efficaces contre la précarisation.

Les seniors : notre mémoire, notre avenir

Les politiques en faveur des seniors doivent demeurer au cœur de l'action des élu-es socialistes, car ce sont les piliers de notre communauté. Nous devons ainsi être convaincu-es, et convaincre, que les seniors sont non seulement la mémoire de notre société mais également son avenir.

Cohésion sociale à Onex : favoriser l'autonomie et l'activité des seniors

Romain Gauthier

Candidat au Conseil administratif d'Onex

Pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des seniors à Onex, la fraction socialiste travaille sur deux actions concrètes pouvant être mises en place à court terme.

« L'objectif est de renforcer l'inclusion sociale des seniors en les rendant autonomes et/ou en les aidant à se connecter au monde numérique »

Réparer la fracture numérique

Pour ce faire, j'ai déposé une motion qui a été acceptée par le Conseil municipal. L'objectif est de renforcer l'inclusion sociale des seniors en les rendant autonomes et/ou en les aidant à se connecter au monde numérique. Des ateliers seront organisés pour les accompagner dans leurs activités numériques (e-démarches, smartphone, réseaux sociaux, etc.), afin de lutter contre l'isolement et la détresse de nos aînés face à la numérisation de notre environnement. Ces

ateliers auront lieu en présence d'une personne référente assermentée – pour des raisons de protection des données – pour accompagner, rassurer et soutenir chacune et chacun et non donner une formation généraliste.

Activité physique et lien social

Parallèlement, une autre façon d'agir en faveur des seniors serait l'implantation d'équipements sportifs intergénérationnels adaptés à une pratique sportive par des personnes âgées. Carouge, sous l'impulsion de Stéphanie Lammar, a mis en place de tels équipements à la Fontenette. Ces installations en plein air, accessibles en permanence et sans horaires d'ouverture, permettent aux seniors de pratiquer une activité physique, soit seul-e, soit en groupe, contribuant ainsi à leur bien-être et à la création de liens sociaux. De plus, de tels équipements peuvent aussi profiter à des personnes à mobilité réduite.

Je défendrai ce projet tout au long de la campagne pour les élections municipales qui doit permettre à la gauche onésienne de récupérer la majorité au Conseil administratif !

LES SENIORS : ENTRE TERMINOLOGIE ET RÉALITÉ SOCIALE

Ueli Leuenberger
Président de l'AVIVO Genève

Seniors, retraité-es, personnes âgées, aîné-es, vieux... Les termes pour désigner les retraité-es abondent et portent chacun une charge sociale et émotionnelle qui influence notre perception de l'âge.

Des politiques publiques à ajuster

Réduire les retraité-es à un groupe homogène, de 65 ans à plus de 100 ans, est simpliste. Les réalités sont bien plus nuancées :

« Pour valoriser pleinement ces contributions, les politiques publiques doivent s'adapter aux réalités multiples de la retraite »

Certain-es jeunes retraité-es, dynamiques, s'investissent pleinement, tandis que d'autres, plus âgé-es, nécessitent un accompagnement adapté. Ces différences reflètent des parcours de vie marqués par des contextes professionnels, de santé et financiers variés. Malgré leur diversité, les retraité-es jouent un rôle essentiel dans la vie sociale, notamment à travers le bénévolat et le soutien familial. Pour valoriser pleinement ces contributions, les politiques publiques doivent s'adapter aux réalités multiples de la retraite, en proposant des offres culturelles, sociales et sportives inclusives et en réduisant la fracture numérique selon le degré d'autonomie. Le soutien des collectivités publiques aux associations actives est insuffisante !

"Par, avec et pour les retraités" : le crédo de l'AVIVO

Les associations jouent un rôle essentiel en permettant aux retraité-es de s'investir selon leurs envies et capacités. Cette approche valorise leurs expériences et renforce leur place dans les projets communautaires. Pour l'AVIVO il ne s'agit pas de "faire pour eux", mais de construire avec elles et eux, contribuant à déconstruire les stéréotypes et à lutter contre l'isolement et la précarité économique.



Sasirri Parnai

L'âgisme : un fléau insidieux

La discrimination liée à l'âge reste omniprésente, se manifestant par des discours condescendants ou des politiques uniformisées. Cette opposition artificielle entre générations alimente les préjugés. Pourtant, l'histoire montre des luttes sociales où jeunes et ancien-nes ont œuvré ensemble pour des idéaux communs, prouvant que solidarité et mutualité sont possibles.

Reconnaître la diversité des retraité-es, c'est affirmer leur rôle dans la société et défendre des politiques inclusives fondées sur le respect et l'égalité des chances. Pour une société inclusive et intergénérationnelle, dans une société où près d'un quart de la population de notre canton sera bientôt composé de retraité-es.

→ Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.avivo.ch



UN BILAN SOLIDE EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

Christina Kitsos
Maire de la Ville de Genève,
candidate à sa réélection

La politique de la petite enfance représente un levier essentiel pour concrétiser l'égalité des chances entre tous les enfants, l'égalité entre les femmes et les hommes tout en répondant aux besoins des familles, et en dynamisant notre économie.

Les connaissances actuelles démontrent l'importance capitale des premières années dans le développement des enfants. L'éducation préscolaire favorise l'éveil culturel, les apprentissages, la socialisation, et la détection précoce des enfants à besoins particuliers. Pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge et faciliter les parcours scolaires à plus long terme des enfants, il est fondamental d'investir dans l'ouverture de nouvelles places.

Cette politique est ainsi bénéfique à plusieurs égards pour l'ensemble de la collectivité. Relevons notamment qu'un franc investi rapporte en moyenne trois francs.

Alors que la politique de la petite enfance est considérée par le Parti socialiste comme un véritable service public, beaucoup de partis la voient comme une affaire privée. Rappelons que c'est en 1874, comme l'explique l'historienne et maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, Joëlle Droux, que pour la première fois une collecte de fonds privée est lancée pour assurer l'ouverture de la première crèche genevoise, à Saint-Gervais. Ce lieu proposait une garde

pour les enfants des femmes ouvrières travaillant dans les secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie notamment.

A cette époque, les crèches sont perçues comme des substituts et l'idéal reste la prise en charge par les mères. Aujourd'hui encore, ce rôle traditionnel des femmes est glorifié par certains partis politiques, au mépris du principe d'égalité et des aspirations de la population.

Il faut attendre les années 1930 pour que les premières subventions publiques viennent soutenir les crèches dont le nombre augmente rapidement et qui sont, peu à peu, reconnues comme des lieux d'accueil de qualité, d'éveil et de socialisation des enfants et d'intégration des familles.

Sur le chemin de cette évolution, il faut citer quelques grands noms. Celui du radical Guy-Olivier Segond, grand défenseur de la petite enfance et de la politique sociale. Ses successeurs Michel Rossetti, puis Manuel Tornare ont développé l'offre et la qualité de la petite enfance genevoise.

Il y a plus de 20 ans, ils ont posé les jalons d'une réforme de la gouvernance du secteur de la petite enfance qui était restée fondée sur des comités associatifs composés de personnes bénévoles.

En 2021, le Conseil administratif de la Ville de Genève a adopté le principe de la municipalisation par étapes des structures d'éducation préscolaire, permettant de revaloriser des métiers occupés à plus de 90 % par des femmes.

Le Parti socialiste a toujours été précurseur sur la politique de la petite enfance, et plus largement des politiques familiales. Ainsi, en 2009, la gauche lançait une initiative cantonale prévoyant d'inscrire dans la Constitution genevoise le droit pour chaque enfant à une place en crèche. Malheureusement, la droite a préféré s'opposer à cette demande pour favoriser un texte non contraignant pour les collectivités publiques. Malgré une acceptation plus large par la population genevoise de l'initiative de la gauche, c'est le contre-projet qui

a été adopté. Aujourd'hui, cette même droite revient avec une initiative demandant davantage de places en crèche. Quel opportunisme politique à quelques mois des élections municipales ! Et surtout quel manque de cohérence.

Le PS a toujours été moteur comme nous le voyons encore aujourd'hui avec les avancées obtenues notamment en Ville de Genève, à Vernier, à Lancy et un peu partout où nous sommes représenté-es au Conseil administratif. C'est fort de ce bilan que nous nous engageons à poursuivre le développement de ces politiques lors de la législature à venir pour renforcer l'égalité et la justice sociale.

Initiative à Thônex : créer 150 places de crèches !

Romain de Sainte Marie
Député au Grand conseil et candidat
au Conseil administratif de Thônex

Les Socialistes avec leurs alliés-és vert-es et indépendants-es composant l'Alternative thônésienne ont lancé et récolté avec succès l'initiative communale « +150 places de crèches à Thônex ». Ce projet concret apporte une réponse claire et ambitieuse aux familles qui souffrent actuellement du manque de solution de garde pour leurs enfants.

La Ville de Thônex manque cruellement de places en crèches pour les enfants de moins de 4 ans. En 2023, Thônex comptait seulement un taux de 20,4 % d'offre en places d'accueil collectif subventionnées dans les structures à prestations élargies. Ce taux d'offre est calculé en rapportant le nombre de places au nombre d'enfants résidents d'âge préscolaire. A titre de comparaison, la moyenne cantonale s'élève à 33,6 % et celle de la Ville de Genève à 42,7 % !

Cette situation est catastrophique pour les familles qui n'arrivent pas à trouver de solution de garde pour leurs enfants. C'est ainsi tout leur équilibre entre vie privée et vie professionnelle qui est ébranlé. C'est également un obstacle à l'égalité entre hommes et femmes en péjorant ces dernières. Enfin, ce manque de places de crèches accentue également les inégalités sociales en privant les milieux plus défavorisés d'accueil.

La solution réside véritablement dans des infrastructures de petite enfance publiques et non sous la forme



de crèches privées. Les tarifs de ces structures privées sont inabordables pour les habitant-es de Thônex (environ 3'800 CHF / mois pour une garde à plein temps !). La présente initiative demande à la Ville de Thônex d'atteindre un taux d'offre en places d'accueil collectif subventionnées d'au moins 33,6 % en créant 150 nouvelles places dans les 5 ans après l'acceptation de l'initiative. Thônex devra donc doubler le nombre de places de crèches publiques pour y parvenir et ainsi proposer aux familles une véritable offre d'accueil.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre des élections municipales et démontre la volonté de la gauche thônésienne d'agir pour les familles. La majorité de droite dans la commune n'a pas su développer les infrastructures publiques nécessaires pour accompagner la croissance démographique de Thônex. Au printemps prochain, il s'agira de glaner enfin un siège pour la gauche au Conseil administratif et augmenter la présence de la gauche au Conseil municipal.

LES ENJEUX LIÉS À LA PETITE ENFANCE VUS DU TERRAIN

Sophie Demaurex
Députée au Grand Conseil
Directrice de l'Accueil familial de jour Rhône-Sud



→ Des places d'accueil accessibles où chaque enfant puisse avoir une place que ce soit en crèche et garderie ou en accueil familial de jour.

« L'investissement des pouvoirs publics pour les offres d'accueil pré-scolaire est plus qu'indispensable comme élément de la lutte contre les inégalités sociales et contre la précarisation »

→ Du personnel de la petite enfance pluridisciplinaire qui puisse garantir la qualité de l'accueil parce qu'il est formé et correctement rémunéré. La pénurie dans le secteur doit faire réagir et entraîner une revalorisation de ces professions essentiellement féminines par une reconnaissance des métiers de l'éducation.

→ Un accueil inclusif quelles que soient les singularités des enfants, permettant des opportunités de développement personnel et de construction de liens sociaux. Cela sous-tend un droit fondamental sans discrimination à une accessibilité des offres d'accueil, les lieux spécialement créés à l'intention des enfants à besoins spécifiques devant être des mesures exceptionnelles et temporaires.

→ Un accompagnement vers la scolarisation pour faciliter cette transition notamment auprès des populations vulnérables.

Les finalités de l'accueil de l'enfance sont multiples. Leur prise en considération permet de définir une politique de l'accueil de l'enfance cohérente et inclusive où l'égalité des chances peut être assurée.

Comment favoriser les transitions dans le parcours des enfants entre l'accueil de la petite enfance et l'entrée à l'école ? Une multitude d'acteur-rices accompagnent ce moment charnière afin de garantir à tous les enfants un accès équitable à des services de qualité. L'investissement des pouvoirs publics pour les offres d'accueil pré-scolaire est plus qu'indispensable comme élément de la lutte contre les inégalités sociales et contre la précarisation.

Quelles mesures proposer pour une politique ambitieuse de la petite enfance ?

→ Des lieux de soutien à la parentalité, ouverts, accessibles et gratuits avec du personnel de la périnatalité pour accompagner et orienter les familles dans la proximité.

→ Des espaces enfants-parents dans les quartiers où prévention et socialisation empêchent l'isolement social, participent au développement du langage des enfants allophones et permettent les rencontres.



LES FAMILLES, AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALISTE COMMUNALE !

Salima Moyard, Conseillère administrative à Lancy, candidate à sa réélection

L'un des engagements majeurs du PS dans les communes a toujours été le soutien aux familles, qu'elles soient de la classe moyenne ou en difficulté. Et c'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui ! Derrière le terme de « soutien aux familles », se cachent tant de composantes que cela en devient presque un synonyme de cohésion sociale. En effet, le spectre de la famille s'étend tant aux questions de soutien à la natalité et à la petite enfance, qu'à l'accompagnement à la parentalité, aux enjeux de la jeunesse et de l'insertion citoyenne et professionnelle, en passant par les questions de genre et d'égalité ou encore celles de logement et d'infrastructures.

« Mais le soutien aux familles est loin de s'arrêter là car les inégalités se creusent d'autant plus à 16h à la sortie des préaux »

En premier lieu, le soutien à la jeunesse, de l'école primaire à l'insertion professionnelle, est un premier volet essentiel du soutien que les Socialistes doivent assurer auprès des familles. Il s'agit d'un outil crucial pour l'égalité des chances, afin que l'école combatte

la reproduction des inégalités sociales. Cela peut passer par des allocations de rentrée scolaire, des projets d'alimentation durable dans les restaurants scolaires, le soutien financier aux prestations de qualité du parascolaire via le GIAP ou encore le renforcement des mesures d'inclusion encore trop imparfaitement réalisées, afin que l'école publique, républicaine et laïque soit synonyme de qualité pour toutes et tous.

Mais le soutien aux familles est loin de s'arrêter là car les inégalités se creusent d'autant plus à 16h à la sortie des préaux, entre l'enfant qui partira suivre son cours de piano privé et celui qui jouera avec un ballon au bas de son immeuble tous les soirs. C'est là que le travail de la FASE revêt une importance toute particulière, pour faire vivre les maisons de quartier, le travail social hors murs (TSHM) et autres terrains d'aventures, s'adaptant à tous les âges et tous les publics. Les communes peuvent encore compléter ces prestations avec des dispositifs de coordination de quartier. C'est notamment ainsi que se crée une véritable cohésion sociale de proximité, grâce à un réseau de voisin-es, aux commerces de proximité et aux dispositifs participatifs, garantissant mixité, diversité et respect. On est ici au cœur de l'action communale.

Des dispositifs visant l'inclusion citoyenne (conseil des habitant-es ou conseil de la jeunesse, par exemple)

Élections municipales

permettent aussi de rappeler à des jeunes parfois en quête de sens dans un monde globalisé, malade et – convenons-en – délirant à bien des égards, de s'insérer et participer à sa manière dans son immeuble, son quartier, sa commune, au lieu d'errer trop souvent devant les écrans.

Ensuite, le soutien aux familles se décline aussi sur le front de l'insertion professionnelle : celle des jeunes à la sortie d'études plus ou moins longues et rectilignes, grâce à des dispositifs de soutien, mais aussi l'insertion professionnelle des femmes, qui interrompent encore trop souvent leur carrière professionnelle plus ou moins longtemps, avec tout ce que cela a pour conséquences en termes de revenu, de pouvoir d'achat,

d'autonomie, de place dans la société ou de conditions de retraite.

Enfin, les communes doivent soutenir les familles (et particulièrement celles précarisées) par des dispositifs d'action sociale individuelle puissants afin de limiter le non-recours aux droits. On peut également imaginer des dispositifs novateurs comme une politique d'échanges d'appartements (le classique 5 pièces de la veuve échangé contre le 3.5 pièces de la famille de 4 qui s'y entasse) pour peu qu'on fasse en sorte que chacune y trouve, notamment financièrement, son intérêt.

On le voit, les familles constituent donc le cœur de l'action socialiste dans les communes !

Pour une meilleure prise en compte des besoins des jeunes

**Interview de Joëlle Bertossa
Candidate au Conseil administratif
en Ville de Genève**

Que signifie pour toi soutenir les familles ?

Soutenir les familles, c'est prendre en compte tous les aspects de la vie de famille et les besoins qui évoluent avec l'âge des enfants. Mère célibataire de deux adolescentes, j'ai expérimenté ce que cela signifie de jongler entre travail, engagement politique et éducation des enfants. Accueil préscolaire, parascolaire mais aussi accès à une alimentation saine, à la culture et au sport, sans frein financier, nous devons agir sur tous les fronts.

Le soutien aux familles est un thème très large. Selon toi, quelle devraient être les priorités pour la prochaine législature municipale ?

En Ville de Genève, il faut avant tout continuer le travail initié par Christina Kitsos et accélérer la création de nouvelles places de crèche.

Un autre sujet qui me tient particulièrement à cœur est le manque d'espaces pour les jeunes entre 18 et 25 ans. Ils doivent avoir accès à des lieux festifs qu'ils peuvent s'approprier et qui leur sont dédiés, dans chaque quartier !



Quelles synergies envisagerais-tu avec les autres communes ?

J'aimerais étendre le chèque famille en vigueur à Vernier à toutes les communes. J'ai fait passer la motion pour un « chèque sport » en Ville de Genève pour aider financièrement les familles les plus démunies pour l'achat d'équipements sportifs et les frais d'inscription aux cours de sport (en moyenne 300 CHF/année), mais j'aimerais l'étendre aux activités culturelles.

Autre objectif, augmenter dans chaque commune le nombre de logements étudiants et de lieux dédiés aux jeunes.

QUELLE PLACE POUR LA JEUNESSE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Alexandre Diogo
Membre du comité de la JS genevoise

À l'approche d'une nouvelle campagne, on peut se demander le rôle que les jeunes joueront comme candidat-es et comme électeur-trices.

Partons d'un constat très simple. Les 18-29 ans sont le groupe qui vote le moins (env. 25% de participation). Vote ou élection, échelon communal ou fédéral, le constat est toujours le même. Pourtant les jeunes militent, s'insurgent, se mobilisent. De nos universités à nos rues, partout iels demandent du changement, remettent en question, rêvent d'un avenir meilleur, luttent et proposent des solutions ambitieuses. Où cette énergie se perd-elle ?

« Mais s'il est vrai que les jeunes doivent s'intéresser à la politique, il est encore plus vital que la politique s'intéresse aux jeunes »

La politique institutionnelle est-elle trop complexe ou ennuyeuse ? Au contraire. En novembre dernier, les représentant-es de la JS étaient invité-es à un débat sur les autoroutes organisé par le Département de l'Instruction Publique avec plus de 400 étudiant-es de 15 à 20 ans. Leur engagement et les discussions animées ont prouvé une fois de plus l'appétit politique des jeunes ! Car quand on donne la parole à la jeunesse, qu'on accepte et étudie sérieusement ses préoccupations, et qu'on montre que d'autres jeunes peuvent se sentir légitimes comme candidat-es, on voit tout de suite qu'iels se sentent en confiance pour s'approprier la politique - et de manière très intelligente.

Mais s'il est vrai que les jeunes doivent s'intéresser à la politique, il est encore plus vital que la politique s'intéresse aux jeunes. Sur la forme mais surtout sur le contenu. Il ne suffit pas d'ouvrir un compte TikTok et de tourner des Reels. La jeunesse demande des positions



fortes sur les questions qui vont façonner son avenir. Précarité étudiante, stages ou monde du travail, changement climatique, conflits dans le monde, difficulté à trouver un appartement, à voir son identité respectée – ce qui est demandé est un programme aux réponses fortes, claires et ambitieuses, à la hauteur de ces préoccupations existentielles. Après tout, nous sommes celles et ceux qui paieront les conséquences des décisions prises aujourd'hui !

Cette année encore, de nombreux-ses jeunes se lanceront sur les listes de notre parti. Soutenez-nous avec votre expérience et votre bienveillance, prenez nos idées et nos revendications au sérieux, pour qu'ensemble nous puissions construire un avenir meilleur. Portons un programme qui pourra faire une réelle différence. À nous, camarades, d'être à la hauteur de cette mission !

L'INTERCOMMUNALITÉ : UNE FORCE POUR LES COMMUNES



Du fait de leur nombre et des compétences déléguées relativement limitées, les communes ont tout à gagner à collaborer ensemble pour développer des prestations publiques communes ou encore faire valoir et défendre leurs intérêts propres.

Différentes formes d'associations et groupements sont possibles. Soit par politique publique (parascolaire ou informatique), soit par région de communes (Co-Her-An) ou les deux (accueil familial de jour Bernex, Confignon, Lancy, Onex).

À Genève, l'association des communes genevoises (ACG) regroupe, sur base légale, l'ensemble des communes. Elle a pour mission première de défendre, promouvoir et représenter les intérêts des municipalités. En outre, sous l'impulsion de notre camarade Sami Kanaan, l'Union des villes genevoises (UVG) a été créée en 2015 sur le modèle de l'Union des villes suisses. L'association regroupe aujourd'hui les villes de Carouge, Genève, Lancy, Grand-Saconnex, Meyrin, Onex, Vernier, Versoix. Présidente de l'UVG depuis fin 2023, nous avons posé 3 questions à **Maryam Yunus Ebener**, également Maire d'Onex.

Quel est l'intérêt pour les villes genevoises de s'associer et de travailler ensemble ?

L'action de l'UVG est complémentaire à celle de l'ACG mais elle met l'accent sur les besoins et spécificités des communes urbaines. L'entente entre l'UVG et l'ACG est bonne et le travail se fait dans un état d'esprit positif et

une estime réciproque. Les magistrat-es de l'UVG sont par ailleurs très actif-ves et impliqués-es également dans les activités et instances de l'ACG.

Quels sont les projets majeurs sur lesquels vous avez travaillé durant cette législature au sein de l'UVG ?

Actuellement, l'UVG documente les charges des villes. Nous savons que les villes de l'UVG représentent plus de 70% de la population mais aussi 75% des postes de travail du canton, et que 35% des utilisateur-rices de leurs infrastructures sont des citoyen-nés provenant des 37 autres communes. Nous relevons également que les dépenses par habitant-es sont souvent plus élevées que dans les autres communes genevoises et que, corolaire de cela, le taux de l'impôt communal y est aussi plus élevé.

Les dépenses des villes concernent principalement la culture, le sport et le trafic qui bénéficient à l'ensemble de résident-es genevois-es. Mais d'autres charges spécifiques liées à l'aménagement du territoire peuvent également être plus importantes que dans les autres communes. Aujourd'hui, le financement des politiques sociales et culturelles des villes n'est que partiellement compensé par les recettes. La plupart des villes étudiées ne disposent pas d'une capacité financière supérieure à la moyenne et ont en outre besoin de taux d'imposition plus élevé pour financer leurs prestations. Il va bien falloir un jour inscrire le financement de ces dépenses d'intérêt général dans un contexte plus large.

Que reprenez-vous de votre expérience personnelle à la tête de cette association ?

Avant tout qu'assurer le financement des nombreuses prestations des villes, qui profitent pourtant à un large territoire, n'est jamais simple. Nous vivons actuellement une période où la concentration de la richesse est en augmentation et sa redistribution un concept de plus en plus difficile à défendre. La prospérité actuelle s'est construite sur un découpage du territoire dont le potentiel était dès le début inégal en matière de création de richesses et de recettes fiscales, et par conséquent il est légitime que les villes cherchent à rétablir, entre elles et avec les autres communes, une forme d'équilibre.

OÙ EN SOMMES-NOUS DANS LES COMMUNES DU POINT DE VUE DE L'ÉGALITÉ ?

Yolanda Martinez et Vanessa Klein
Co-présidentes des Femmes socialistes genevoises

En analysant les listes des candidat-es dans les Conseils municipaux de toutes les communes genevoises sous l'angle du genre, nous constatons que tous partis confondus, 38 % des candidat-es sont des femmes alors que 62 % sont des hommes, sur un total de 2012 personnes.

Ces chiffres reflètent bien la situation générale du canton : les communes présentent en moyenne entre 35 % et 45 % de femmes sur leurs listes, avec des écarts plus marqués dans les petites communes, où la proportion varie parfois entre 20 % et 60 % de femmes.

Du côté des partis, les listes affichent généralement un tiers de femmes versus deux tiers d'hommes. Cela est plus ou moins la « norme » à l'exception des petites communes, où il arrive qu'une liste de parti soit entièrement masculine.

Plusieurs hypothèses méritent d'être explorées pour expliquer ce constat :

1. Manque d'intérêt supposé des femmes : cette hypothèse mérite d'être questionnée, car elle ne tient pas compte des contraintes systémiques limitant la participation des femmes.
2. Charge de travail et stéréotypes genrés : la fonction politique représente un investissement considérable en temps et en énergie. Ce poids s'ajoute aux responsabilités familiales, qui reposent encore majoritairement sur les femmes, les dissuadant parfois de se porter candidates.

Cependant, des exceptions existent. À Meinier par exemple, la liste "Unies pour Meinier", composée de sept femmes, montre qu'il est possible de construire une dynamique politique féminine forte.

Une parité encore à atteindre

Ces chiffres révèlent encore une sous-représentation des femmes, comme aux élections de 2020. Dans une véritable égalité, les listes et Conseils municipaux seraient composées à l'image de notre population, d'environ 50 % de femmes et 50 % d'hommes.

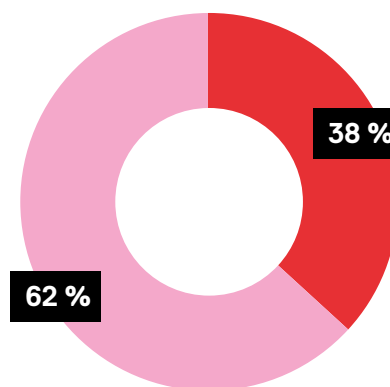
Cette situation est peut-être le reflet du poids historique de notre système politique. Rappelons que la Constitution de 1846 a accordé le droit de vote et d'éligibilité à tous les citoyens (ce masculin n'étant pas générique), tandis que les citoyennes ont dû attendre 1971 pour l'acquisition de ces droits.

Même si à Genève, les femmes ont pu voter dès 1960, les hommes bénéficient toutefois de 176 ans de droits démocratiques, et les femmes seulement de 64 ans, ce qui nous mène à une proportion équivalente aux listes de candidatures actuelles, les femmes ne comptant qu'environ un tiers de l'histoire d'éligibilité des hommes.

Vers un avenir plus égalitaire ?

Pour atteindre une réelle parité, il est indispensable de lever les obstacles qui freinent les femmes, qu'ils soient d'ordre structurel, culturel ou organisationnel. La mise en place de mesures concrètes, comme peut-être des quotas, un soutien accru aux candidates, ou une meilleure répartition des charges domestiques et familiales, pourrait permettre d'accélérer ce processus.

La parité n'est pas seulement une question de chiffres, mais un impératif démocratique et une condition pour des décisions politiques véritablement représentatives et inclusives.



Seules 38 % des candidat-es aux élections municipales genevoises 2025 sont des femmes



RÉSEAUX SOCIAUX ET POLITIQUE

Alexandre Goumaz

Chargé de communication sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de formations données en début d'année au PS genevois, nous avons eu l'occasion de nous questionner sur le rôle des réseaux sociaux au sein du parti. Comment s'en servir dans le cadre d'une campagne comme celle que nous menons actuellement? Faut-il même s'en servir? Autant de questions dont les réponses changent dès lors qu'on parle du parti, de ses candidat-es ou de ses militant-es.

Bien que le PS genevois considère actuellement les réseaux sociaux comme un outil de campagne incontournable, il ne fait aucun doute que leur utilisation soulève des enjeux éthiques. Les questions liées à la protection des données et au financement sont notamment très problématiques. Meta, l'entreprise qui possède Facebook, a par exemple versé un million de dollars au fonds d'investissement de Donald Trump¹. Il ne faut pas oublier que ce sont des entreprises privées qui possèdent ces réseaux, et ces derniers sont régis par des algorithmes nourris à l'indignation et à la désinformation. Malgré tout, les réseaux sociaux forment aujourd'hui un espace public de facto. Il semble donc impensable pour un parti politique de faire campagne sans établir une présence sur ce qui est devenu la première source d'information des moins de 25 ans.² Cela n'empêche cependant pas de porter un regard critique et d'agir en conséquence. Le PS genevois vient notamment de quitter X, anciennement Twitter, à cause de l'influence de son propriétaire Elon Musk sur la politique étasunienne.

En temps de campagne, les réseaux sociaux sont un outil précieux pour le parti, mais aussi pour ses

membres. Car si le parti a accès aux médias traditionnels, les membres n'ont principalement que deux options pour faire campagne: leurs réseaux personnels (en ligne et hors ligne) et la rue. Alors pour celles et ceux qui désireraient faire campagne en ligne, quelle place donner aux plateformes dans son activité de militant-e? Développer une pratique prend du temps. Cela est vrai pour la personne qui se crée un compte comme pour la grande habituée des réseaux. Faire campagne peut ainsi prendre de multiples formes. Pour une personne qui n'y connaît rien mais est curieuse d'en apprendre plus, il pourra s'agir de jeter un coup d'œil, peut-être mettre un «j'aime» sur quelques publications. Pour quelqu'un qui a déjà une pratique des réseaux, voire une audience établie, il faudra mobiliser ces connaissances et ces ressources vers un combat politique. Enfin, pour les plus déterminé-es, il s'agira de créer du contenu: publier ses opinions, créer des visuels les illustrant, ou encore mieux – puisque c'est la forme de contenu qui domine aujourd'hui – réaliser des vidéos. Il existe autant d'usages qu'il existe d'usager-ères. Comme toute activité politique, faire campagne sur les réseaux est chronophage et nécessite un apprentissage. Tout comme certain-es préfèrent le porte-à-porte et d'autres le tractage, l'important est de trouver des pratiques qui nous conviennent.

¹ Amazon et Meta donnent un million de dollars au fonds d'investissement de Donald Trump, Le Monde

² Monitoring médias Suisse 2023, Office fédéral de la communication

LANCEMENT DU RÉFÉRENDUM « NON AUX LOIS CORSETS »

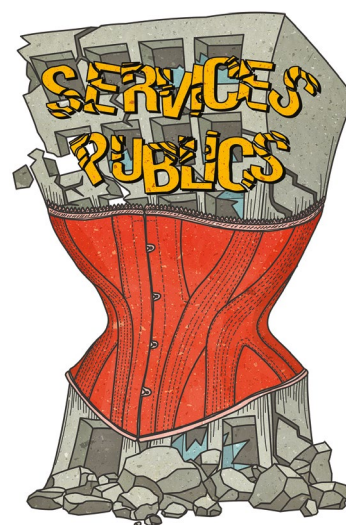
Caroline Marti,
Députée au Grand Conseil

C'est une attaque d'une extrême brutalité que la droite a mené contre l'État social et les services publics en votant deux lois pour réduire les dépenses de l'État. Ces deux lois dites « corsets », tant elles aboutiront à un étouffement et une implosion des services publics, proposent de limiter l'augmentation des charges à l'augmentation démographique et de geler les embauches dès lors que les budgets sont déficitaires. Or, ils le sont quasiment chaque année, ce qui n'empêche pas l'État de boucler ses comptes avec des excédents de plusieurs centaines de millions et de réduire drastiquement sa dette.

Si ces lois sont absurdes, dans la mesure où elles ne répondent à aucune « nécessité » financière, elles le sont également par le choix de faire corréliser la hausse des dépenses à la hausse de la démographie. En raison de phénomènes transversaux tels que le vieillissement de la population, la croissance des inégalités ou la hausse des primes maladies et des loyers, les besoins de la population augmentent beaucoup plus rapidement que la croissance démographique. Par exemple, en huit ans, le nombre de personnes suivies par le service de protection des adultes a augmenté de 100%. Dans le même laps de temps, la population genevoise a crû d'à peine 10%. Comment répondre à une augmentation de 100% des dossiers avec moins de 10% de ressources supplémentaires ? C'est évidemment impossible et l'application de ces normes conduirait à une dégradation massive des prestations, n'en déplaise à la droite qui persiste à prétendre que ces lois se borneraient à limiter la hausse des prestations, sans les dégrader. C'est, comme nous venons de le voir, parfaitement faux et mensonger.

Car c'est bien là le cœur de ces projets PLR: remettre en question l'existence même de notre État social. Et ils ne s'en cachent d'ailleurs que très mal. Lors des débats sur le budget 2025, le député Jacques Béné a conclu la prise de position PLR en ces termes: « l'État providence et l'assistanat à outrance, c'est terminé ». Tout est dit.

Après avoir réduit les ressources de l'État à travers la baisse massive de l'impôt sur les personnes physiques,



la droite ferme désormais le robinet des dépenses pour fragiliser les services publics. Or, lorsque les services publics sont fragilisés, ils dysfonctionnent et deviennent impopulaires. Intervient alors la dernière étape du plan: les supprimer, les privatiser ou transférer la charge à l'échelon du dessous: les communes.

Un simple regard sur ce qui se passe chez nos voisins français nous donne un très bon exemple de ce qui arrive lorsque les services publics s'érodent et disparaissent la population souffre, se sent (à juste titre) délaissée et finit par se retourner vers les voix populistes, antisystèmes et d'extrême droite.

Face aux conséquences de la hausse des inégalités, de la crise climatique et des troubles géopolitiques qui éclatent autour de nous, nous avons, plus que jamais, besoin de services et prestations publiques fortes pour protéger la population et faire face aux très nombreux défis qui se dressent devant nous. Notre mobilisation autour du référendum contre les lois corsets doit être massive pour faire barrage à ce projet néolibéral et faire en sorte que tout cela ne se termine en une terrible casse sociale.

→ À signer sur ps-ge.ch/initiatives-et-referendums



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

LAPOSTE 

